



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Nouvelle-Aquitaine | 2017

La Rochelle – Rue de la Tour Carrée

Opération préventive de diagnostic (2017)

Emmanuel Barbier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/69739>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Emmanuel Barbier, « La Rochelle – Rue de la Tour Carrée » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 30 mai 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/69739>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Rochelle – Rue de la Tour Carrée

Opération préventive de diagnostic (2017)

Emmanuel Barbier

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Barbier E. 2017 : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, La Rochelle, rue de la Tour Carrée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 42 p.

- 1 La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). Son développement obéit à un déterminisme géographique évident puisque la ville doit d'abord sa fortune à la qualité de son port installé au fond d'une anse.
- 2 Un projet immobilier étant envisagé en dehors de la ville, en bordure de l'anse qui ceinture le port au nord, un diagnostic archéologique a été réalisé. Les parcelles concernées surplombent le littoral depuis des falaises calcaires escarpées qui s'atténuent progressivement vers l'est au niveau de la baie de Port-Neuf. Cet espace ne présentait pas d'occupation majeure jusqu'à une période récente. Seuls les villages de Saint-Maurice, Laleu et La Pallice s'étaient développés en retrait du littoral et en dehors des systèmes successifs de défense. Cette situation favorable a toutefois pu générer diverses formes d'occupation plus anciennes à l'instar des vestiges reconnus pour la période antique en bordure de l'anse des Minimes qui fait face à celle de Port-Neuf.
- 3 Par ailleurs, le contexte topographique revêt d'indéniables qualités stratégiques encore perceptibles de nos jours avec la présence de la Tour Carrée qui jouxte au sud-est la parcelle.
- 4 Érigée en 1706, cette tour succède à un fort royal détruit après le siège de La Rochelle. Elle complétait un important système défensif illustré sur les divers plans de la période moderne qui témoignent de la présence d'au moins trois batteries d'artillerie depuis la pointe de Chef de Baie au sud-est jusqu'à Port-Neuf au nord-ouest. Dans ce cadre, la présence de vestiges ayant pu appartenir à ces différents aménagements défensifs

développés à nouveau vers 1944-45 via les lignes de défense allemandes pouvait être envisagée.

- 5 Cinq tranchées de diagnostic ont pu être réalisées sur une partie du projet, étant donné l'exclusion préventive d'une surface sujette à diverses formes de pollution. Aucun vestige n'a été dégagé, la majeure partie du site ayant déjà fait l'objet d'importants travaux. L'espace semble avoir été entièrement terrassé puis remblayé au cours de travaux récents (années 2000) en relation avec la station d'épuration limitrophe.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfzdycTyGo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtUra67s9vSc>

Année de l'opération : 2017

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

EMMANUEL BARBIER

Inrap